

Image not found or type unknown



Demande de crédit en étant séparé

Par **lala91**, le **10/08/2011 à 20:29**

Bonjour, rnje suis séparée de mon mari j'ai la garde de ma fille. Mon mari souhaite prendre un crédit immobilier afin d'acheter une maison. Or si il prend un crédit , son crédit sera t il à son nom seulement ou je serai avec lui ? car je ne travaille pas je suis femme au foyer . Merci

Par **mimi493**, le **10/08/2011 à 20:38**

Vous refusez de signer le pret évidemment et vous demandez le divorce

Par **lala91**, le **10/08/2011 à 20:48**

oui mais seulement nous avons décider de revenir ensemble cependant mon mari demande de divorcer afin qu'il prenne le crédit à son nom SEUL afin que moi je n'ai aucune responsabilité et ensuite nous nous remarierons pour pas que je paye le crédit après son décès . est ce que c'est vrai que c'est comme cela que sa se passe. merci

Par **mimi493**, le **10/08/2011 à 20:52**

Donc il doit attendre d'être divorcé (ie le divorce inscrit sur vos actes de naissance) pour prendre son crédit.

Par **lala91**, le **10/08/2011** à **20:53**

merci pour votre réponse